

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Vite-des-infos,26059>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°54 > **Vite, des infos !**

9 avril 2013

Vite, des infos !

Projet ICEDA : EDF freinée mais pas stoppée

Malgré l'annulation du permis de construire de l'installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés (ICEDA) prévue sur le site de la centrale du Bugey par le tribunal administratif de Lyon le 6 janvier 2012, EDF n'a nullement renoncé à ce projet de poubelle nucléaire destinée à accueillir les déchets de ses neuf réacteurs en démantèlement. En effet, d'une part, EDF a fait appel du jugement du 6 janvier. Par cette décision, le tribunal administratif de Lyon avait annulé le permis de construire de ICEDA pour non-conformité au plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Vulbas. L'audience en appel a eu lieu le 31 mai 2012. La Cour administrative de Lyon a finalement confirmé l'annulation du permis de construire.

D'autre part, la commune de Saint-Vulbas a décidé d'engager une procédure de révision simplifiée de son plan local d'urbanisme afin de permettre à EDF de déposer un nouveau permis de construire. L'enquête publique a eu lieu du 18 juin au 20 juillet 2012. La révision devrait intervenir à l'automne...

Centrale de Cattenom : le Parquet de Thionville ouvre une enquête

Le 18 janvier 2012, EDF a déclaré à l'ASN l'absence de dispositif casse-siphon sur les tuyauteries de refroidissement des piscines d'entreposage des combustibles des réacteurs 2 et 3 de la centrale de Cattenom, détectée lors d'un contrôle interne. Ce dispositif est destiné à empêcher les tuyauteries d'aspirer l'eau de la piscine par un phénomène de siphon, ce qui conduirait à une baisse du niveau de l'eau.

Cette non-conformité constitue une dégradation des dispositions de défense en profondeur. De plus, l'exploitant a déclaré cet incident plus de 28 jours après sa constatation, alors que la réglementation exige une déclaration sans délai.

Le 28 février 2012, le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé une plainte. Le Parquet de Thionville a alors décidé d'ouvrir une enquête. Le Réseau a été entendu par les services de police dans le cadre de cette affaire.

Golfech : un déversement radioactif qui ne restera pas impuni...

En janvier 2010, 450 litres d'effluents radioactifs provenant de la centrale de Golfech ont été accidentellement déversés dans le milieu naturel.

Le 5 novembre 2010, le Réseau "Sortir du nucléaire", FNE Midi-Pyrénées et les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, soutenus par de nombreuses associations locales, ont décidé de porter plainte. Le Parquet n'ayant pas poursuivi ces faits, EDF a été citée directement devant les juridictions.

L'audience en première instance a eu lieu le jeudi 26 janvier 2012, au tribunal de police de Castelsarrasin. Le Parquet a retenu deux infractions et a requis une amende de 1000 euros pour chacune d'entre elles.

Le 29 mars 2012, le tribunal a relaxé purement et simplement EDF. Le Réseau et le Parquet ont donc fait appel de cette décision. L'audience devant la Cour d'appel de Toulouse aura lieu le 1er octobre 2012, à 14h.

Toute notre actualité juridique sur : <https://www.sortirdunucleaire.org/Juriblog>

Un film à soutenir : "Nucléaire : la voie du génocide"

Crépuscule à Tennant Creek dans le territoire du Nord de l'Australie... des Aborigènes divaguent, d'autres hurlent leur mal de vivre sur ce continent sacrifié sur l'autel du profit, contre ce pays qui, année après année, leur vole tout avenir à travers un apartheid larvé, sournois, omniprésent et terriblement puissant. Territoires sacrés confisqués, habitat imposé, malversations devenues normalité, transmission de leur culture empêchée, droits fondamentaux de l'humain ignorés, rien ne leur est épargné !

Pourquoi une société aussi évoluée que l'Australie peut-elle devenir le creuset d'un racisme dirigé contre un peuple, les Aborigènes, culturellement implanté sur ce territoire depuis 40 000 ans, au point de mener un génocide ?

Comment justifier le contraste entre d'une part, l'horreur de la destruction systématique d'un peuple et d'autre part sa culture et son mode de vie, incroyablement riches, colorés, variés et respectueux ? Summum de l'incohérence de l'Homme vis-à-vis de ses congénères et de son environnement !

Cette politique initiée par les premiers colons, bagnards britanniques, après avoir diminué dans les années 1990, a repris avec encore plus de force grâce au lobby nucléaire jusqu'à devenir la normalité entrepreneuriale.

L'extraction d'uranium, dont l'Australie possède d'énormes réserves, et un projet titanesque d'enfouissement de déchets nucléaires sont prétextes à toutes les exactions ; ou comment ce gâteau jaune (on nomme "yellow cake" le concentré d'uranium) provoque, de la mine à la mort, des désastres humains et environnementaux en chaîne.

Certains ont décidé d'agir et de lutter. Il nous faut soutenir leur combat. C'est tout l'objectif de ce film de 52 mn "Nucléaire : la voie du génocide", qu'il y a une vraie urgence à sortir avant fin 2012. L'avenir du peuple aborigène se joue maintenant !

Pour cela nous avons besoin de vous. Vous pouvez nous aider en consultant la maquette du film sur le site www.touscoprod.com et en apportant votre contribution à hauteur de l'enjeu : la survie des Aborigènes.

Merci infiniment, pour eux !

Vanessa Escalante et François Mativet

Pour soutenir financièrement le projet, c'est facile, rendez-vous sur www.touscoprod.com/project/produce?id=296

Danemark : objectif 50 % d'électricité éolienne en 2020

Le 22 mars dernier, sept des huit partis du Parlement danois sont parvenus à un accord ambitieux sur l'énergie. Seule l'Alliance libérale a refusé d'y souscrire, souhaitant plus de nucléaire.

Cet accord se concentre sur les économies d'énergie et promeut les énergies renouvelables dans tous les secteurs. À l'horizon 2020, il vise une réduction de 12 % de la consommation énergétique par rapport à 2006, une production d'énergie à 35 % d'origine renouvelable et 50% de l'électricité d'origine éolienne (soit un doublement de la proportion actuelle). À terme, l'objectif affirmé est celui d'un Danemark utilisant une énergie 100 % renouvelable en 2050.

L'accord se décline sous forme de nombreuses mesures concrètes, réglementaires, financières et autres, concernant tous les secteurs de la société (habitat, industrie, tertiaire, transports, etc.).

Un exemple à suivre !

Synthèse de l'accord (en anglais) : www.kemin.dk/Documents/Presse/2012/Energiaftale/FAKTA%20UK%201.pdf

Source : Ministère danois pour le Climat, l'Énergie et le Bâtiment

Australie : le gisement de Kongarraa définitivement soustrait aux appétits d'Areva

L'info est tombée le 1er juin : Jeffrey Lee, dont nous avons déjà évoqué la lutte contre Areva dans la revue n°53 (p.29-30), vient de remporter une victoire définitive.

Kongarraa, une zone sur laquelle Jeffrey exerce une responsabilité en tant que représentant du clan des Djok dont elle est le territoire, va être incluse dans le périmètre du Parc national du Kakadu. Ce sont 1200 hectares riches en uranium qui sont ainsi définitivement soustraits aux ambitions extractivistes de l'industrie nucléaire. Ainsi en a décidé le Northern Land Council, faisant suite à une décision favorable du gouvernement en ce sens il y a deux ans.

Source : www.abc.net, Emma Masters

Victoire en Bulgarie : abandon définitif du projet de la centrale de Belene

Le gouvernement bulgare a officiellement annoncé l'abandon du projet de centrale nucléaire de Belene le 28 mars dernier.

Jan Haverkamp, spécialiste du nucléaire pour Greenpeace déclare : "Nous sommes très heureux que la Bulgarie ait tiré un trait définitif sur le projet de centrale nucléaire de Belene. La centrale devait être construite sur une zone sismique active où, en 1977, 120 personnes ont perdu la vie dans un séisme à 14 km seulement du lieu prévu pour la construction. Le gouvernement bulgare a enfin reconnu que le manque de sûreté, les coûts financiers élevés et la dépendance énergétique envers la

Russie ne pouvaient être ignorés. C'est un grand jour pour toutes les personnes qui depuis plus de 25 ans se sont opposées à ce projet."

La forte opposition des populations locales avait permis d'annuler le projet Belene une première fois en 1992 en raison de ses impacts environnementaux et du ralentissement économique consécutif à la chute du communisme. Quand la relance du projet a été envisagée en 2002, la mobilisation locale s'est renforcée. La situation est devenue particulièrement tendue en 2004 lorsque des militants reçurent des menaces de mort après avoir intenté une action en justice pour dénoncer les carences de l'évaluation d'impact environnemental.

Yann Louvel, référent de la campagne Responsabilité des acteurs financiers aux Amis de la Terre France analyse : "L'abandon officiel du projet de centrale nucléaire de Belene envoie, aux banques françaises en particulier, un signal clair : le secteur électronucléaire ne se relèvera pas de la catastrophe nucléaire de Fukushima. Investir dans des centrales atomiques n'a jamais été aussi risqué, tant financièrement qu'en termes de mauvaise réputation auprès des consommateurs. Les banques françaises doivent tirer la leçon de l'abandon de Belene en cessant de financer l'industrie nucléaire pour investir massivement dans la sobriété énergétique et les énergies renouvelables. Nous exigeons qu'elles se retirent immédiatement des projets nucléaires les plus controversés, à commencer par ceux d'Angra 3 au Brésil et de Jaitapur en Inde. Comme pour Belene, nous continuerons à les affronter jusqu'à avoir gain de cause."

Source : Les Amis de la Terre France

Malgré la mobilisation, le Premier ministre japonais relance deux réacteurs

Lancée en mai 2011 par des organisations japonaises, la pétition internationale "Adieu aux centrales nucléaires" avait déjà recueilli 7,23 millions de signatures début juin. La pétition demandait :

- ▶ l'annulation des projets de construction de nouvelles centrales, et la planification de l'arrêt des centrales existantes
- ▶ la fermeture définitive du réacteur "surgénérateur" de Monju et de l'usine de retraitement de déchets de Tokkaimura, installations utilisant ou séparant du plutonium
- ▶ une transition immédiate de la politique énergétique vers des économies d'énergie et un recentrage sur les énergies naturelles.

L'opération est activement soutenue par l'écrivain prix Nobel de littérature Kenzaburo Oé (qui a recueilli lui-même des signatures dans la rue) et le compositeur et pianiste Ryuichi Sakamoto.

Malgré 7,2 millions de signatures, la présence probable d'une faille sismique active sous la centrale d'Ohi et un centre de gestion de crise facilement inondable en cas de tsunami, le Premier ministre Yoshihiko Noda a décidé le 16 juin le redémarrage des réacteurs 3 et 4 de cette centrale. Manifestations à répétition devant la résidence officielle du Premier ministre (11000 durant la réunion qui a abouti à cette décision, environ 170000 le 29 juin, les organisateurs en espèrent 300 000 début juillet) ; des milliers de manifestants sous la pluie à la centrale d'Ohi pour protester contre son redémarrage, le 1er juillet... les Japonais sont toujours plus nombreux à résister !

Presque trois réacteurs nucléaires pour faire le café...

L'Union européenne a récemment décidé de réglementer l'efficacité énergétique des machines à café. Cela paraît à première vue anecdotique... si ce n'est qu'en 2010, 110 millions de machines à café étaient en service dans l'Union, consommant autant d'électricité que les ménages autrichiens : 17 TWh par an, une quantité d'électricité qui équivaut à la production annuelle de près de trois réacteurs nucléaires de 900 MWe ! Vingt millions de machines à café sont vendues chaque année dans les 27 États membres...

En ajoutant les consommables (filtre, capsules) dans le calcul, la charge pour l'environnement devient encore plus élevée, sans parler de l'impact environnemental de la production de café et du transport.

Source : CLER & Net